

LE MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

TAHITI 19. — N° 8.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana mau 19 february 1870.

PRIX DE L'ABONNEMENT (en francs)
En avant 12 fr.
En arriéré 12 fr.
En suscrit 12 fr.
En suscrit 12 fr.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
à l'IMPRIMERIE DE GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (en francs)
Les 20 premières 20 fr. la ligne.
Au-dessus de 20 lignes 25 fr. la ligne.
Les annonces renouvelées se paient la moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Nominations. — Avis administratifs.
PARTIE NON OFFICIELLE. — La question coloniale en Angleterre. — Fête
divine. — Abolition de l'esclavage. — Les villes d'Argon (Italie et France). — Nouvelle
mode de part. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Par décision de M. le Commandant Commissaire Impérial, en date du 15 février 1870, le sieur Veli a Mahiti est nommé mutua du district du Mataien, en remplacement de Morohi a Rourou, démissionnaire.

Ms te au i te fanaa raa a te Tomania te Anvaha o te Emepora no te 30 no february 1870, un fanoora his o Veli a Mahiti o mutua no te mataienaa ra no Mataien, o mono in Morohi a Rourou, tei fanaa-mai o tona-toraa.

Par décision de M. le Commandant Commissaire Impérial en date du 30 février 1870, l'indigène Hareeti est nommé instituteur suppléant du district de Mahina, à la solde annuelle de 120 francs.

Ms te au i te fanaa raa a te Tomania te Anvaha o te Emepora no te 30 no february 1870, un fanoora his o Hareeti o mutua no te mataienaa ra no Mahina, o tana moni toraa, 120 la fanaa i te mataihi hoo.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Service postal.

Le transport *Europe*, portant le courrier pour l'Europe et les deux Amériques, partira pour San Francisco du 22 au 25 courant. Un avis affiché à la poste au moins 48 heures à l'avance fixera la date du départ.

ADMINISTRATION DE LA MARINE

Inscription Maritime.

L'indigène Tomania est invité à se présenter au bureau de l'inscription maritime pour y toucher une somme de 5 fr. 43 c. qui lui est due pour parafait paiement de solde acquise en 1867 sur le transport à voiles *Dorade*.

Te parau his 'ta nri te fanaa ra o Tomania o e haave mai i te fane ture a papi raa o le o fola hooi papi raa, o e eire ave ai o 5 fr. 43 c. oia nri te moni e au i au fanaa his 'ta nana, no te haapee raa raa i tana tarahi, no te fane raa i nia i te pahi o la *Dorade* i te mataihi 1867.

L'administration rappelle au public que la clôture des opérations du Service Marine, Exercice 1869, aura lieu le 20 février 1870 pour les mandements et le 28 février pour les paiements. Les créanciers de ce service sont donc invités à présenter leurs titres en temps utile et prévus que, faute de le faire, ils ne pourront être payés que sur ordonnances directes du Ministre et seront, par suite, à solliciter des retards dont l'administration n'est pas responsable.

Les mêmes recommandations s'appliquent au service Colonial, dont les opérations prendront fin le 20 mars pour le mandement et le 31 mars pour les paiements.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Question coloniale en Angleterre.

On lit dans le *Journal officiel* :

Les journaux anglais ont publié une circulaire adressée aux administrateurs des divers colonies anglaises par les secrétaires d'un meeting qui s'est réuni il y a quelques temps à Londres. Voici cette lettre, qui, d'après ce que dit le *Times* dans son premier article de fond, est appelée « à faire époque ».

Westminster Hall, 13 août.

Monsieur, dans un meeting de colons influents tenu en Angleterre le 4 de ce mois, il a été résolu « qu'un comité serait nommé pour, notamment, s'entendre avec les différents gouvernements des colonies au sujet de l'état où se trouvent actuellement leurs relations avec la mère patrie ».

Ce qui avait donné lieu à ce meeting, c'était la nouvelle que le gouvernement britannique se proposait d'adopter à l'égard de ses colonies, et en particulier alors à l'égard de la Nouvelle-Zélande, une politique qui semblait de nature à appeler l'attention de toutes

les personnes qui s'intéressent à la prospérité des colonies, et à la conservation des liens qui les unissent avec la métropole.

La politique dont il s'agit consiste en ceci, qu'à part une protection partielle dans le cas d'une guerre étrangère avec un des peuples civilisés, la mère patrie ne se reconnaît point responsable du bien-être et de la sûreté de ses colonies; elle ne se croit point tenue de leur venir en aide, même dans les circonstances les plus périlleuses et dans le plus pressant besoin. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la sagesse ou l'équité d'une semblable politique, qui paraît tendre à augmenter la séparation des colonies et de la métropole d'une manière peut-être brusque et hostile, au grand préjudice des colonies et de la mère patrie.

Pour les colonies, la révélation d'une semblable politique leur fait envisager sous un nouveau aspect leur attitude vis-à-vis de la métropole; chacune d'elles sentira que cette détermination touche à ses affaires et à son avenir; mais elles n'ont aucun moyen d'action, aucun moyen d'influencer les conseils du gouvernement central.

Il semble au meeting, dans ces circonstances, qu'il fallait prendre des mesures, s'il est possible, pour engager les gouvernements coloniaux, ceux qui ont tout ou des gouvernements responsables, à une conférence générale où pourraient être discutées les questions si graves dans l'intérêt commun.

On ne saurait nier que les intérêts des colons vis-à-vis de la mère patrie sont insuffisamment assurés avec le système actuellement en vigueur pour l'administration des colonies coloniales.

La constitution du Colonial Office est peu propre pour engendrer de bonnes relations entre les gouvernements coloniaux et le gouvernement central, ou à représenter les besoins et les vœux des colons, tandis que l'attention du parlement britannique est absorbée par des affaires d'intérêt immédiat pour la métropole.

On a proposé divers plans pour remédier à ce mal, comme, par exemple, d'obtenir la représentation des colonies au parlement; de constituer un congrès général, chargé de fonctions spéciales, auquel les colonies prendraient part; de placer les colonies qui ont des gouvernements responsables sur le même pied que les gouvernements étrangers au point de vue des rapports diplomatiques; de confier l'administration des affaires coloniales à un bureau dans le genre du bureau indien. Il a été fait des objections à quelques-uns d'entre ces projets. On peut en proposer d'autres. Nous ne prendrons pas sur nous de les discuter.

Nous ne craignons pas, il est possible, de prendre des mesures pour que les colonies elles-mêmes, par l'entremise de représentants dûment autorisés, entrent en rapport pour demander au gouvernement central, avec tout le poids qu'aura leur opinion combinée, les changements qui peuvent sembler désirables dans l'administration des affaires coloniales.

Pour arriver à ce but, on a résolu de provoquer une conférence de représentants coloniaux dûment autorisés par les gouvernements respectifs des colonies dans laquelle les existents des gouvernements responsables; cette conférence se réunira à Londres. Comme le parlement du Royaume-Uni s'assemblera probablement au mois de février prochain, on a jugé qu'il serait bon de choisir la même époque pour la réunion de cette conférence.

En nous adressant à vous, nous voulons faire parvenir ces idées à votre gouvernement, et dans le cas où, après examen, il les adopterait, de vous livrer à nommer une ou plusieurs personnes pour représenter votre gouvernement dans la conférence projetée, les quelles personnes auraient l'autorité nécessaire pour recommander des mesures au gouvernement central.

Le comité au nom duquel nous écrivons aura beaucoup d'avoir facilité, à un degré quelconque, une entreprise si importante pour la prospérité des colonies. Nous aurons grand plaisir à recevoir le plus tôt possible votre réponse, accompagnée des observations que vous voudrez bien nous soumettre.

Nous demeurons, monsieur, vos très-obéissants serviteurs.

JAMES A. YOUNG, HENRI SEWELL, H. BLAINE, secrétaires honoraires.

FAITS DIVERS

On lit dans le *Girondo* : Nous avons récemment parlé de quelques inventions nouvelles qui peuvent profiter à la marine marchande; nous voulons mentionner aujourd'hui un propulseur auxiliaire pour les navires voiliers, qui a été inventé par un ingénieur anglais; il a

des expériences fort intéressantes faites à bord d'un navire dans les traversées entre Londres et Calcutta. La force motrice est donnée au moyen d'une locomotive; mais en principe, le moteur est sur la machine de l'un des cabestans à vapeur qu'on emploie pour manœuvrer les navires du fort tonnage. Ces machines servent au chargement et au déchargement des navires; on s'en sert pour manœuvrer les pompes, et l'eau distillée qu'on retire de la condensation de la vapeur est utilisée pour l'équipage.

L'appareil se compose de deux longues rampes mises en mouvement par la machine; c'est un procédé simple et peu coûteux qui augmente la rapidité de la marche, procure une économie sensible sur les frais de navigation d'un voilier.

Il ne paraît pas cependant que le procédé ait été encore employé; mais l'idée paraît ingénieuse, et mérite toute l'attention des hommes du métier.

La navigation à vapeur, inventée en 1776 par Jouffroy, qui fit une expérience sur le Doubs, joue un si grand rôle dans les relations internationales, que tout ce qui se rapporte à ses développements présente un vif intérêt.

On sait qu'une nouvelle tentative accomplie en 1783 par Jouffroy, qui franchit sur la Saône l'espace qui sépare Lyon de l'île Barbe, avec un bateau de 150 pieds de long, échoua devant le défilé avec lequel les applications nouvelles ont été si longtemps accueillies en France. Lorsque Fulton remonta le courant de la Seine avec une vitesse de 6 kilomètres à l'heure, en 1802 et 1803, cet essai si concluant fut dédaigné. La puissance de ce moyen de destruction ne fut pas même appréciée.

Cette indifférence profita aux États-Unis, qui virent le premier voyage d'un steamer de New-York à Albany en 1807 et devinrent tout ce que l'avenir réservait à cet heureux emploi d'une force récemment connue.

Le National donne un renseignement curieux pour l'histoire de la navigation à vapeur, au sujet de la mort de Pierre Andrieu, écuyer à Paris, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il avait créé en Allemagne une immense fortune; il prit au gouvernement français une somme de six millions, dont trois seulement lui furent rendus. Après 1815, il revint en France et dépensa deux millions dans la fondation de divers établissements d'industrie nationale. Un an plus tard, il souffrit de sa bourse et de sa personne la découverte de la tuberculose le conduisit à l'étranger, et il mourut à Paris.

Il a raconté dans les incidents de cette traversée :

« Le 30 juin, à une heure de l'après-midi, je sortis du port de Newhaven. A peine avions-nous perdu de vue les côtes d'Angleterre que la mer devint très grosse. Le bateau ne naviguait souvent que sur une seule rame, l'autre rame se trouvant hors de l'eau par la houle que donnait le navire. Vers midi, le vent souffla avec tant de violence, que l'équipage, effrayé par l'inegalité du jeu de la machine, par la violence des vagues et par la nouveauté d'une tentative qui le plaçait entre l'eau et le feu par une nuit très obscure, me demanda de retourner en Angleterre. J'examinai alors bien soigneusement toutes les parties de la mécanique, et, satisfait de cet examen, je continuai à me diriger contre vents et flots, bien décidé à entrer au Havre. Et le 18, à 6 heures du matin, nous arrivâmes en rade. »

Une bataille à coups de locomotives a eu lieu récemment entre les agents des compagnies Erie et Albany, sur le chemin de fer du Pacifique. Voici comment le *New York Times* raconte les incidents de la bataille :

Le nombre d'individus des deux camps rassemblés le long du chemin de fer de l'Albany et Susquehanna est de douze à quatorze cents hommes, qui hier se livrèrent un combat à outrance dans lequel plusieurs succombèrent et d'autres reçurent des blessures plus ou moins dangereuses. Aujourd'hui les forces respectives sont alignées sur la route entre la station du tunnel et Harpersville, mais la présence des troupes du 44^e régiment empêchera sans doute la reprise des hostilités. L'Erie avait envoyé sept à huit cents hommes sous le tunnel dont ils défendaient la station.

Les Albanais, à l'entrée supérieure du tunnel, comptaient de trois à quatre cents hommes. Le directeur de l'Erie résolut de conquérir le terrain disputé. Un train composé de deux wagons fut rempli par environ deux cent cinquante hommes et lancé sous le tunnel, qu'il franchit sans obstacle. Mais au tournant d'une courbe, un train rempli d'hommes de Ramsay parut en vue. Les hommes d'Erie dirent qu'ils sifflèrent le danger, mais que voyant l'autre train augmenter sa vitesse, ils lâchèrent toute leur vapeur, et les deux trains marchèrent l'un sur l'autre avec une vitesse vertigineuse.

La collision fut le signal du combat. Les Albanais se ruèrent sur les Eriens avec des cris de fureur et les mirent en déroute. Les locomotives, quoique grandement endommagées, purent opérer leur retour en arrière. Les Eriens se rallièrent à la sortie du tunnel, et se fortifièrent, locomotive en tête, sur le terrain qu'ils avaient précédemment conquis. Les Albanais les attaquèrent vigoureusement à coups de pistolets, de pierres et de bâtons, ivres de vin et de poussière. Le combat dura ainsi jusqu'à l'arrivée du 44^e, qui força les Albanais à battre en retraite. On ne les pourchassa pas à cause de la nuit, car il était alors huit heures du soir. Les Eriens ont fait prisonnier un Albanais qui s'était aventuré jusque sous les wagons de ses adversaires. Le gouverneur de l'Etat a pris possession temporaire

de la ligne et nommé un directeur provisoire pour continuer le service jusqu'à ce que la contestation soit réglée définitivement par les tribunaux.

— Un voyageur de l'Afrique australe raconte qu'on arrivait chez les Metalebas, son attention se porta sur un arbre gigantesque, une espèce de figuier, dont le feuillage toujours vert était parsemé de toiles coniques semblant appartenir à des maisons en miniature. Je m'en approchai, dit-il, et je reconnus que cet arbre était habité par plusieurs familles de Bakones (aborigènes du pays). J'y montai à l'aide d'entailles pratiquées dans le tronc, et j'y comptai dix-neuf de ces habitations aériennes, sans parler de trois autres qui n'étaient pas terminées. Arrivé à la plus élevée, qui se trouvait à trente pieds du sol, j'y entrai.

De loin qui jonchaient le plancher, une lance, une hache et un grand bol plein de sauterelles en formaient tout l'ameublement. Comme je n'avais rien pris de tout le jour, je demandai la permission de manger à une femme qui se tenait assise à la porte avec un enfant au sein.

Elle y consentit avec empressement. Plusieurs autres femmes grimpaient de branche en branche arrivèrent des huttes voisines pour voir l'étranger. Je visait ensuite différentes cabanes assises sur les branches principales. La construction de ces maisons est très simple. On commence par établir un arceau de branches superposées un plancher oblong, de sept pieds du milieu environ. A l'extrémité de cette plate-forme on élève une petite hutte conique faite de lianes et d'herbes entrelacées. Cette hutte a six pieds de diamètre, et de hauteur un peu moins que celle d'un homme. Comme elle est placée à l'extrémité du plancher, il reste un certain espace devant la porte. Ils ont adopté ce mode d'architecture pour se mettre à l'abri des lianes qui s'échouent dans la contrée. Pendant le jour, on descend au pied de l'arbre pour préparer les aliments. Quand le nombre des hôtesses d'une cabane vient à augmenter, on soait avec des pieux la branche surchargée; et quand au contraire le poids se trouve allégé, on enlève ces pieux pour en faire du combustible.

— Il y a quarante ans, à Constantinople, à la suite d'un éboulement, on découvrit une vaste onlaidie de voûtes souterraines recouvrant un lac, et soutenues par de magnifiques piliers en marbre, qui, à en juger par leurs riches décorations, sont évidemment l'œuvre des artistes grecs. Cette construction mystérieuse, ignorée dans l'histoire, s'étend sous une partie très considérable de la ville. La principale entrée, même la seule accessible aux visiteurs, se trouve dans la cour d'un palais particulier.

Le propriétaire, un effendi, y avait placé une embarcation, avec laquelle il s'amusait à naviguer sur le lac, mais seulement jusqu'à la distance d'une centaine de mètres. Il y a quelque temps, un Anglais, emmenant un marinier, voulut se risquer plus loin; on ne le revint plus ni l'un ni l'autre. Ces jours derniers, un autre intrépide fils d'Albion fit de même; personne ne voulut l'accompagner; il attacha des torches sur la barque. Longtemps on en vit le reflet sur les eaux, puis tout retomba dans les ténèbres.

Enfin, après deux heures, l'Anglais revint épuisé, transi. Pendant tout le trajet, il n'avait aperçu autre chose que de l'eau et au-dessus les mêmes voûtes, les mêmes piliers. L'effendi a fait enlever la barque, et ne permet plus aux curieux que de jeter de l'entrée un coup d'œil sur cette singulière construction qui rappelle les merveilles architecturales de l'ancienne Egypte.

Alcool de mousse.

On écrit de Christiania : Un savant suédois, M. Stenbert, professeur de chimie à Stockholm, a trouvé le moyen de produire de l'alcool avec la mousse des rivières, et la fabrication de cette eau-de-vie, qui a déjà commencé au Suède, ne tardera pas à s'organiser également en Norvège.

La découverte de M. Stenbert ne date que de l'année dernière; dans le but de vulgariser son invention, ce savant a publié une brochure de laquelle il seules résultent que la distillation de la mousse de rivières est appelée à un grand développement, comme on pourra, d'ailleurs, en juger d'après les données suivantes qui ont été extraites de l'ouvrage de M. Stenbert.

Au moyen de procédés qu'il indique et qui seront sans doute encore perfectionnés, ce chimiste a tiré, en 42 jours, de 44.000 kilogrammes de mousse brute, qui se réduisent à 31.240 kilogrammes de mousse nette, c'est-à-dire débarrassée de tous les éléments impurs, 23,108 litres d'eau-de-vie à 50 degrés. En retranchant de ce chiffre 3,788 litres résultant des matières employées pour la fermentation, il reste 19,320 litres, ce qui constitue un produit de 43 litres 90 d'alcool pour 100 kilogrammes de mousse brute, et de 61 litres 84 pour la même quantité de mousse nette.

Il a été constaté, pendant les expériences, que 1,275 kilogrammes de mousse brute, soit 905 kilogrammes de mousse nette, contiennent en moyenne 576 kilogrammes de sucre; de plus, on a tiré de l'eau-de-vie obtenue un excellent vinaigre.

Cette eau-de-vie avait, en général, un goût prononcé de genièvre, ce que M. Stenbert attribue aux feuilles ou branches de sapins et autres substances forestières dont il est difficile de débarrasser suffisamment la matière première. Lorsque, au contraire, on ne procède que sur de petites quantités dont il est possible d'extraire toutes subs-

La fabrication du sucre et l'odeur du produit sont ceux de l'amenée sucrée.

La purification de l'eau de vie peut, d'ailleurs, être obtenue d'une manière complète au moyen du charbon de bois par les procédés ordinaires.

Cette nouvelle industrie paraît de nature à améliorer les conditions d'alimentation de la Suède et de la Norvège, où la distillation de l'eau-de-vie jouissait, tous les ans, à la consommation des quantités considérables de grains et de pomme de terre. Elle remplace ces deux produits par un autre que les deux pays fournissent en abondance et sans culture, ou diminue sensiblement, pour la Norvège surtout, le déficit des récoltes, et la nécessité sera moins grande de recourir à l'étranger pour compléter les approvisionnements.

La valeur des terres sera, d'autre part, notablement augmentée. Des provinces entières, en effet, même des plus méridionales, où le riz n'existe pas, sont couvertes de cette mousse qui n'est employée jusqu'ici que mélangée avec le foin, pour la nourriture des bestiaux, et qui va devenir un article important de commerce. Dès l'année dernière elle se payait, aux environs de Stockholm, de 4 à 5 centimes le kilogramme. La découverte de M. Stenberg peut donc être considérée comme très-importante pour le pays du Nord.

[Extrait de la Revue Maritime et Coloniale]

LE CAMBODJE — LES RUINES D'ANGCOR.

(Voir le Messager des 5 et 12 février.)

III

En dehors de l'enceinte d'Angkor-tôm et à peu de distance, on rencontre également les ruines d'un certain nombre de monuments, la plupart pagodes ou sanctuaires. Les plus remarquables, par leur position surtout, sont celles que l'on trouve sur le sommet du mont Bakeng, petit mamelon de cinquante à soixante mètres d'élévation, situé entre la ville et Angkor-vat. La montagne elle-même a été taillée en gradins rectangulaires, formant terrasses qui s'élevaient jusqu'au sommet. Aux angles de chaque gradin sont de petits clochers en pierre admirablement sculptés, de six mètres de haut. Sur le milieu règnent des escaliers qui relient tous les gradins entre eux et que garnissent des inscriptions qui correspondent aux crochets des angles.

En contre de la terrasse supérieure s'élevaient des tours briques aujourd'hui écroulées, mais l'on y retrouve encore des murailles et des débris d'ornementation d'une richesse et d'un fini admirables.

Au sommet du mont Crème, autre petit mamelon situé sur les bords du grand lac et dont j'ai déjà parlé, il y a également un sanctuaire dont la façade est une des plus remarquables pages de sculpture de toutes ces ruines qui en contiennent cependant de si belles.

Enfin, si l'on suit les traces de la grande chaussée qui paraît appartenir à l'une des portes orientales de la ville, on trouve encore, à une très-grande distance dans l'Est, de nombreux et importants vestiges de cette même architecture, ayant tous un caractère religieux.

A l'Ouest du grand lac et près de la ville de Batambang, chef-lieu d'une province enlevée aux Cambodjens par les Siamois un temps, mais que celle d'Angkor, est un autre groupe d'ruines, moins important sans doute que celui que nous venons de décrire, mais qui présente encore un vif intérêt. Presque partout, dans ces monuments, se trouvent des inscriptions qui n'ont point encore été déchiffrées.

N'y a-t-il pas là le plus vaste et le plus beau champ d'études qui puisse tenter un archéologue et un artiste ? Et si l'on se rappelle que nous ne sommes ici qu'à trois ou quatre jours d'une ville française, Siégem, ne restera-t-on pas profondément étonné qu'un pareil sujet de recherches n'ait éveillé jusqu'ici qu'un aussi petit nombre de convoitises ?

Quoique l'on ne se trouve certainement pas ici en présence de cette antiquité fabuleuse que l'on avait pu rêver tout d'abord, et qu'il soit difficile de faire remonter au delà du 8^e ou du 9^e siècle de notre ère la construction des plus anciens de ces monuments, le problème ainsi ramené à ses véritables proportions n'en est pas moins encore d'une élévation et d'une portée considérables. D'où sont venus les premiers propagateurs du Bouddhisme au Cambodge ? Quel état social prédisposait alors bien les populations à recevoir cette nouvelle foi religieuse, pour que leur ferveur se traduit ainsi en merveilles artistiques, et, comme la foi chrétienne en moyen âge en Europe, couvrit le sol de temples, de statues et de sanctuaires, et jusque dans les monuments profanes rendit encore la grande figure de Bouddha un incessant et grandiose témoignage de respect ? Quelle a été la période d'incubation de cette civilisation que vient animer soudain le souffle bouddhique et qui se répand aussitôt en prodiges ? Enfin, quels sont les véritables auteurs d'Angkor-la-Grande et à quelle souche humaine appartiennent-ils ?

Les caractères des inscriptions d'Angkor sont incontestablement d'origine indienne et semblent se rattacher au pali ou au pāli. Il y en a de plusieurs époques, et quelques sentences religieuses peuvent encore aujourd'hui être déchiffrées par les bouddhistes indigènes. Les scènes que représentent les bas-reliefs et dont les combats contre les hommes-singes forment une grande partie, sont

également empruntés aux traditions et à la mythologie indiennes. La plupart des types reproduits par les statues sont indiens aussi, et quelques-uns sont d'une pureté remarquable. Mais la reproduction de la forme humaine est loin d'être à la hauteur du reste de l'ornementation, et l'art grec, égal ou dépassé peut-être ici par des chefs-d'œuvre incomparables de sculpture, reprend sa supériorité en ce seul point.

Dépendant la langue cambodjienne paraît devoir être rattachée au groupe monoyblaque d'origine mogole ou chinoise, si l'on fait abstraction des quelques mots empruntés au pali, langue religieuse de la plupart des nations indo-chinoises, qui ont fini par passer dans la langue vulgaire. Les quelques mots cambodjien rapportés par l'écrivain chinois du 10^e siècle ne laissent point de doute à cet égard et permettent de considérer les cambodjien actuels comme étant la langue même parlée par les fondateurs d'Angkor. Ce n'est pas là un des moindres sujets d'étonnement de cette étude que cette profonde et incurable décadence dont une race qui avait su s'élever si haut semble aujourd'hui irrémédiablement atteinte. N'a-t-elle du moment d'éclat qu'à une influence étrangère longtemps persistante, puis supprimée soudain ? Et comment s'expliquer cet oubli profond qui, il y a trois siècles déjà, avait enveloppé tout un passé si brillant et encore si voisin ?

Les préoccupations religieuses qui paraissent dominer complètement cette antique civilisation n'en étaient cependant pas les seules. On retrouve aussi au Cambodge les restes de travaux immenses accomplis en vue du bien-être des populations et de l'intérêt du commerce et qui eussent dû assurer un plus long avenir, une domination moins éphémère à cet empire. Ces chaussées magnifiques, que nous avons déjà rencontrées, semblent s'être prolongées fort avant dans l'intérieur du pays. De distances en distances, d'immenses pièces d'eau ou réservoirs sont construites sur leurs parcours et devaient être le lieu de haltes des caravanes de marchands ; pendant six mois, dans cette région, la sécheresse tarit toutes les petites rivières, et les deux moyens de transport, l'éléphant et le buffle, exigent la rencontre de fréquents lieux de baignade. Deux points admirables restent encore debout en plusieurs endroits, et l'expédition de M. de Lagrange a découvert des vestiges de toutes ces constructions fort en avant dans l'intérieur du Laos, jusqu'à 15° de degré de latitude Nord. Ces travaux semblent attester une population très-dense à l'époque où ils ont été exécutés, et un état de prospérité et de richesse vraiment remarquable. L'écrivain chinois, déjà cité, parle avec admiration de l'or qui couvrait avec profusion tous les monuments et qui justifiait l'expression *royaume d'or*, *comme on le voit encore* et dont il faudrait prendre le contre-pied aujourd'hui : *Riches comme le Tibet* !

A moins d'admettre que les Cambodjien du 10^e siècle ne fussent que les usurpateurs ou les héritiers indigènes d'une civilisation dont les auteurs resteraient inconnus, il faut donc se résigner à admettre la brusque décadence de leur race, si étonnante qu'elle puisse paraître dans un aussi court laps de temps et quoiqu'on ne puisse lui assigner de raisons bien précises.

Les Cambodjien actuels n'occupent plus tout l'espace que les ruines disséminées dans l'Indo-Chine semblent indiquer comme ayant été le siège de leur ancien empire. Refoulés par les Annamites des embouchures du fleuve, il n'en reste à peine quelques nations dans nos provinces de Cochinchine, réparties surtout dans les districts d'Intien et de Chaouok ou sur les frontières de Bien-Ou et de Suigon. Les Laotiens les ont chassés à leur tour de la vallée supérieure du Cambodge, et, au-dessus du Nam-Pénnh, leur capitale actuelle, ils n'occupent plus la rive droite que jusqu'à 15° de degré et la rive gauche que jusqu'à 13°. Des ruines magnifiques situées à Basse, par le 15° de degré, indiquent qu'autrefois ils s'étaient avancés bien au delà de ces limites. Partagés entre plusieurs dominations, celle de Siam, celle du Laos et celle de leur propre souverain, ils sont désemparés et mélangés, et paraissent vouloir fuir la civilisation et la richesse que le contact des Européens pourrait leur apporter de nouveau. Il semble que les forces dont ils sont sortis les aient aujourd'hui invinciblement, et l'appât du sauvage de leur caractère leur en fait souvent préférer le séjour, plutôt que de s'assujettir à certaines conditions bien dures, il est vrai, de corvée et d'impôt. Mais ces velléités d'indépendance, que l'on réveille facilement en faisant appel à quelques sentiments soit de superstition, soit d'attachement pour les familles de leurs anciens chefs, ne sont pas en général de longue durée et ils retombent bien vite sous le joug dégradant et ruineux de leurs propres administrateurs.

Rien ne donne une idée plus triste de l'incertitude et de l'indolence du Cambodjien que la vue des immenses et fertiles terrains qu'il laisse en friche autour de lui, alors que ni les bras ni les bestiaux ne manquent pour les cultiver. Ce qui est nécessaire à sa consommation, mais rien de plus, telle est la limite que le Cambodjien paraît presque partout donner à son travail. Aussi, au milieu d'éléments de richesse qui n'attendent que des bras qui les recueillent, au milieu du pays le plus admirablement favorisé de la nature, restait-il pauvre et misérable, repoussant par paresse ou découragement le bien-être qui lui tend la main. Triste résultat du système de gouvernement qui tue ce riche et malheureux pays : l'intermédiaire du mandarin en tout et pour tout, en assurant toujours à celui-ci la part du lion dans les bénéfices, à tout autre initiative, tout esprit de commerce et d'entreprise, et l'on ne craint rien tant, vis-à-vis de lui, que de paraître riche ou s'adonner à une profession lucrative.

Archives PF-Messenger-19/02/1870